

ANNEXE FINANCIERE

FOOT ANIMATION 2022/2023

Amendes pour les rencontres garçons et filles (U6 à U13)

Suite aux propositions de mise à jour de la Commission Foot Animation, adoptées par le Comité Directeur du 20 janvier 2023.

Forfait Challenge (tour qualificatif) ou Critérium U11-U13 NON AVISE	20,00€
Feuille de match incomplète	8,00€
Non retour de feuille de match (Challenge) après rappel (club recevant)	51, 50€
Non retour de feuille de jonglerie + résultat des matchs (Challenge) après rappel (visiteur)	10,00€
Non retour de feuille de match (Criterium) après rappel	51, 50€
Non retour de feuille de match Festifoot après rappel	10, 00€
Jonglerie non effectuée + Test	10,00€
Forfait Challenge Futsal (tour qualificatif)	20,00€
Absence club aux réunions Ecole de foot (début, demi saison et fin de saison)	30,00€
Absence réunion éducateurs Critérium Excellence et Espoirs	8,00€
Absence aux Finales ou rassemblements finaux	80,00€
Non-participation du club aux journées Nationales (après inscription)	80,00€
Non-participation du club aux journées Nationales	40,00€
Absence club Festifoot, U6/7 et U8/9	15,00€
Joueur ou joueuse non licencié(e)	30,00€
Forfait face à une équipe féminine	40,00€
Disqualification, non respect du règlement	30,00€
Non participation aux journées événementielles District après inscription	30,00€
Clubs n'alignant pas en Criterium les joueurs prévus sur la liste fournie / joueur	10,00€
Clubs n'alignant pas en Challenge les joueurs prévus sur la liste fournie / joueur	10,00€
Clubs qui lors des finales ne présentent pas le listing papier Footclubs des joueurs présents	30,00€

*** Les amendes concernant le Foot Animation seront reversées sur un fond spécial utilisé uniquement pour l'organisation du Foot Animation**